



N°75

Le Lien

LE JOURNAL
MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2024 / JANVIER :: FÉVRIER 2025

P7

Installation de la
vidéoprotection

P10

Plantation de 200
arbres par les enfants

P17-19

Animations de fin
d'années

saint-ismier.fr

Feéries de Noël

SAMEDI 14 DÉCEMBRE
DE 17h00 À 19h00 - PLACE DE L'ÉGLISE

SHOW LASER
À PARTIR DE 18h30

**ORGUE DE
BARBARIE**

**MARIONNETTES
GÉANTES**

**CONCERT
JAZZ SWING**

**STRUCTURES
GONFLABLES**

MARRONS CHAUDS

VIN CHAUD

**PRÉSENCE
DU PÈRE NOËL ?**





RETROUVEZ TOUTE
L'ACTU DE LA VILLE
DE SAINT-ISMIER



Alertes météorologiques, infos travaux, photos des animations
municipales, infos sur les fermetures exceptionnelles... :
Instagram ou www.facebook.com/villedesaintismier
(il n'est pas nécessaire d'avoir un compte Facebook pour consulter)

+ D'INFOS
WWW.SAINT-ISMIER.FR

Flasher
sur moi!



HORAIRES MAIRIE

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Tél.: 04 76 52 52 25

Tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
(le mardi jusqu'à 18 h 30 sur RDV).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Accueil du public, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Sur RDV pour le dépôt des dossiers au 04 76 52 92 77 ou à social@saint-ismier.fr

SERVICE « CADRE DE VIE » (URBANISME - SERVICES TECHNIQUES)

Tél.: 04 76 52 52 33

> Lundi de 14 h à 17 h.

> Mercredi et vendredi de 9 h à 12 h sur RDV.

SERVICE « ENFANCE-JEUNESSE-SCOLAIRE » (EJS)

Accueil du public (Maison Belledonne) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf mardi matin et mercredi après-midi sur RDV
au 04 76 52 93 69. En période de vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et
de 14 h à 17 h, sauf mercredi après-midi sur RDV.

SERVICE PETITE ENFANCE « CRÈCH'NDO »

Ouverture de 7 h 45 à 18 h 30 du lundi au vendredi. Sur RDV au 04 76 52 31 58.

MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE

Tél.: 04 76 52 92 76

Mail : mediatheque@saint-ismier.fr

www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr (page « Saint-Ismier »).

> Mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h et ouverture supplémentaire le jeudi de 10 h à
12 h en période de petites vacances.

> Mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

> Samedi de 10 h à 12 h 30. > Fermeture exceptionnelle les 24 et 31 décembre.

NUMÉROS D'URGENCE

GENDARMERIE DE SAINT-ISMIER: 17 ou 04 76 52 15 45

POLICE MUNICIPALE: 04 76 52 93 64 ou 06 27 15 52 70

PHARMACIE DE GARDE: 3237 (appel payant) - www.servigardes.fr

SAPEURS-POMPIERS: 18

SAMU, MÉDECIN ET DENTISTE DE GARDE: 15

CENTRE ANTIPOISON DE LYON: 04 72 11 69 11

ÉLECTRICITÉ (ENEDIS): 09 72 67 50 38

GAZ (GRDF): 0 800 47 33 33

EAU (SAUR): 04 57 38 50 09

ASSAINISSEMENT: astreinte d'urgence 7j/7j et 24 h/24 h

de la société Véolia: 04 76 61 39 34

RELATION AUX USAGERS DES EAUX DU GRÉSIVAUDAN: 04 76 99 70 00

PERMANENCES CONCILIATEUR :

Les permanences du conciliateur se tiennent 2 mercredis par mois de 9 h à 12 h, sur RDV
au 04 76 52 52 25 ou michele.quille@conciliateurdejustice.fr

SERVICES

DÉCHETTERIES

Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet.

Ouverture 7 j / 7 j de 8 h 30 à 17 h 45 (sauf jours fériés).

+ d'infos au : 04 76 08 03 03 - communauté de communes ou www.le-gresivaudan.fr

JOURS DE COLLECTE

> Ordures ménagères le lundi et mardi (au dessus de la nationale), jeudi et vendredi (en
dessous de la nationale).

> Recyclables « Je trie » le mardi.

Pas de collecte les jours fériés. Report systématique au mercredi de la semaine concernée.

+ d'infos au : 04 76 08 03 03 - communauté de communes ou www.le-gresivaudan.fr

OBJETS TROUVÉS

Informations sur www.saint-ismier.fr, rubrique « Vie quotidienne-Police municipale ».



BRÈVES

Dates des vacances scolaires

Vacances de la Toussaint : du 19 octobre au 04 novembre 2024.

Vacances de fin d'année : fin des cours le samedi 21 décembre et
reprise des cours le lundi 6 janvier 2025

Vacances d'hiver : fin des cours le samedi 22 février et reprise des
cours le lundi 10 mars 2025.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le
matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont
en congés le vendredi soir après les cours.

Ouverture des accueils de loisirs - Vacances

Vacances de fin d'année

Les accueils de loisirs et le local jeunes seront fermés pendant les
vacances de Noël.

Vacances d'hiver

Le centre de loisirs pour les 3-12 ans et le Local Jeunes pour les 11-17
ans seront ouverts du lundi 24 février au vendredi 7 mars.

Les programmes d'activités et les dates d'inscription en ligne seront
disponibles début février sur le site internet de la mairie, rubrique
Jeunesse. **Renseignements auprès du service EJS : loisirs.3-12@saint-ismier.fr ou loisirs.ados@saint-ismier.fr et par téléphone au 04 76 52 93 69.**

État civil

MARIAGES

La municipalité présente ses félicitations aux époux.

- **Monsieur Hugo MINGUET et Madame Lana AMRO**
mariés le 31 août
- **Monsieur Allan SFORZA et Madame Sophie ZITVOGEL**
mariés le 13 septembre
- **Monsieur Gérard BAYET et Madame Giovanna BRUNETTO**
mariés le 05 octobre
- **Monsieur Bruno GUIBERT et Madame Sandrine HEUZEY**
mariés le 05 octobre
- **Monsieur Vincent ITALIA et Madame Miranda MIDDLEWOOD**
mariés le 05 octobre
- **Monsieur Maxime DOMINGUES et Madame Margaux HERTERT**
mariés le 05 octobre

NAISSANCES

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.

- **Zoéline BUSCARINI BESSIERE** née le 25 juillet
- **Célia VALLIER** née le 29 juillet
- **Serena BALLE** née le 23 août
- **Valentine RICHARD** née le 24 août
- **Gaston CORDUANT** né le 17 septembre
- **Camille GUITART** né le 12 octobre
- **Cassie CHÉHET DE TOLLENAERE** née le 18 octobre

DÉCÈS

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles et amis.

- **Madame Jeanne SEHL** décédée le 19 juin à l'âge de 94 ans
- **Madame Johanna BONNETAIN** décédée le 30 juin à l'âge 94 ans
- **Madame Denise BRESSY** décédée le 30 août à l'âge de 78 ans
- **Madame Josiane BERARD** décédée le 05 septembre à l'âge de 67 ans
- **Monsieur André DELATOUCHE** décédé le 08 septembre à l'âge de 80 ans
- **Monsieur Michel SÉBASTIANI** décédé le 11 septembre à l'âge de 81 ans
- **Madame Claude GRAND** décédée le 25 septembre à l'âge de 74 ans



Henri Baile, maire de Saint-Ismier

La commune... heureusement !



« Dans la période de trouble politique et institutionnel que nous traversons, les communes sont un pôle de stabilité et un modèle. Elles font fonctionner les services publics du quotidien, portent des projets concrets qui améliorent le cadre de vie des habitants, donnent un sens à l'action publique, et font vivre notre démocratie à l'échelle locale.

Heureusement que la France dispose de ce creuset républicain alors qu'à l'Assemblée Nationale, le brouhaha semble prendre le pas sur le débat apaisé et constructif ;

heureusement que notre pays bénéficie de ce socle d'innovation et de performance publique, face à un État confronté au mur de la dette et souvent empêché pour relever les défis de la transition écologique, sauvegarder et renforcer la cohésion sociale, assurer la sécurité des citoyens et garantir la qualité du service public de la santé et de l'éducation.

Cependant, l'État ne donne pas l'impression d'avoir perçu le rôle fondamental des communes... Il semble freiné par une haute administration dont les agents ont le sentiment d'être des sachants qui imaginent les maires, la sueur au front, roulant nerveusement le béret en attendant un rendez-vous ou un conseil... Les principes constitutionnels de libre administration, d'autonomie financière et fiscale ne sont plus respectés. L'Exécutif a nationalisé la fiscalité locale en supprimant la taxe d'habitation (TH) ainsi que la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) dont la compensation financière s'érode chaque année du fait de son absence d'indexation sur l'inflation...

L'État a déjà imposé aux collectivités une baisse de leurs dotations et aujourd'hui, il remet quasiment en cause leur liberté d'investir en pointant leur besoin de financement qui, selon certains ministres, aggraverait le déficit des comptes publics !

L'État doit arrêter les injonctions paradoxales : demander aux maires de construire des logements sociaux, leur interdisant « en même temps » de consommer du foncier tout en leur imposant des amendes pour manque de logements construits ; de maîtriser leurs dépenses tout en leur infligeant de nouvelles mesures qui augmentent automatiquement la masse salariale de la commune.

C'est dans un contexte de contraintes et d'incertitudes que vos élus et les agents municipaux préparent aujourd'hui le budget 2025 de Saint-Ismier qui sera voté prochainement.

La commune est mise en tension, chaque jour un peu plus mais le découragement ne prendra pas le pas sur l'engagement.

Dans cet univers fragmenté, à vos côtés, je resterai combatif pour pouvoir dire, avec l'ensemble des membres du conseil municipal : « La commune... heureusement ! »

L'État a déjà imposé aux collectivités une baisse de leurs dotations et aujourd'hui, il remet quasiment en cause leur liberté d'investir en pointant leur besoin de financement qui, selon certains ministres, aggraverait le déficit des comptes publics !

Les belles fêtes de fin d'année à tous !
Henri Baile



SOMMAIRE

P04 - P05 • INSTANTS VOLÉS
P06 - P07 • ACTUALITÉS
P08 • ASSOCIATIONS
P09 • PETITE ENFANCE

P10 - P11 • ÉDUCATION
P12 • VIE PUBLIQUE
P13 • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

P14 - P15 • SOCIAL
P16 • PORTRAIT
P17 - P19 • ANIMATIONS
P20 • AGENDA



Directeur de la publication : Henri BAILE. Rédactrice en chef : Françoise VIDEAU. Chargé de communication : Gonzague PAUMIER. Mise en page : Georges CRISCI. Photos : mairie de Saint-Ismier / Pixabay / Freepik / Epictura / © Sebastien Buret - Hans Lucas (éto) / X - Droits réservés. Impression : Imprimerie Notre-Dame (80 rue Vaucanson, 38330 Montbonnot). Journal imprimé avec des encres végétales. Périodicité : trimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07616066. Hôtel de ville, Le Clos Faure, 38330 Saint-Ismier - Tél. : 04 76 52 52 25 - Fax : 04 76 52 28 01 - com@saint-ismier.fr - www.saint-ismier.fr - Ce numéro a été imprimé à 3700 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique. Distribution : Géo Diffusion (18 ter, rue des Trembles, 38100 Grenoble).

MOMENTS D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

Point sur les projets en cours et à venir sur la commune, échanges et dialogues enrichissants sur la qualité de vie, la sécurisation, l'entretien du patrimoine communal... Les conseils de quartiers se sont déroulés cette année de septembre à novembre au sein même des quartiers, au plus proche des habitants et de leur quotidien.



LA SOURCE RIBOTIÈRE A RÉVÉLÉ SES SECRETS

À l'occasion de la journée du patrimoine, **Simone Desrousseaux, accompagnée de James Jullien**, a relaté l'histoire de la source, de son captage aux bassins alimentés par son eau. La conférence a été suivie par la visite de la galerie de 35 mètres de long creusée dans la roche.

LANCEMENT RÉUSSI POUR LA NOUVELLE SAISON CULTURELLE

Trois soirées de suite à guichets fermés pour Serge Papagalli à l'Espace Agora début octobre. L'un des piliers de l'humour dans la région a eu l'honneur d'ouvrir la saison culturelle 2024-2025. De nombreux autres spectacles sont à découvrir. Consultez la programmation sur agora-saint-ismier.fr



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Chaque 11 novembre, la France se rassemble pour commémorer la fin de la Première Guerre mondiale et honorer la mémoire des soldats tombés dans les combats de défense de la patrie. À Saint-Ismier, Monsieur le Maire a rendu un hommage poignant aux soldats tombés pour la France. Son discours a été suivi de celui du représentant de l'U.N.C. et de la lecture du message du ministre des Armées avant les traditionnels dépôts de gerbes.

INAUGURATIONS...

Samedi 14 septembre, après plusieurs mois de travaux, la salle rénovée du Rozat a ouvert ses portes. Plus lumineuse, plus moderne tout en gardant son charme, elle accueille depuis les associations, les réunions publiques, les expositions...



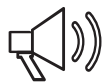
Mercredi 18 septembre s'est déroulée l'inauguration du terrain synthétique multisports situé près du collège financé par la Communauté de communes Le Grésivaudan. La structure sportive toute neuve est ouverte aux élèves du collège et à tous, les week-ends et vacances scolaires.

Vendredi 20 septembre, dans une ambiance festive les jeunes de 11 à 17 ans ont participé à l'inauguration de la rénovation du Local Jeunes. Ce lieu d'échanges, de jeux, de discussions et de constructions de projets, situé au rez-de-chaussée de la salle du Rozat, est ouvert à tous les jeunes de 11 à 17 ans le mercredi de 14 h 00 à 18 h 00, le vendredi à partir de 16 h 30 à 18 h 30 et pendant les vacances scolaires (sauf deux semaines en août et aux vacances de Noël).



Samedi 5 octobre, la passerelle modes doux, située au Pôle d'échanges multimodal de La Bâtie, a été inaugurée. Le projet, porté par les élus, aura mis près de 10 ans avant de se concrétiser en raison de la complexité de sa réalisation. Ouverte depuis début septembre, elle permet aux piétons et cyclistes de circuler en toute sécurité.





CHANGEONS NOTRE REGARD SUR LE HANDICAP

En novembre, la ville a participé au Mois de l'Accessibilité. Un événement qui vise à sensibiliser tous les publics aux différents types de handicaps physiques, cognitifs, mentaux... De nombreuses actions ont été menées sur la commune.

AU CENTRE DE LOISIRS ET AU LOCAL JEUNES...

Pendant les vacances d'automne un programme riche, placé sous le signe du partage et de la tolérance a été proposé. Les animateurs du centre de loisirs ont travaillé sur des activités propres à sensibiliser les enfants à la différence dès le plus jeune âge.



Du 28 au 31 octobre, des prestataires ont permis aux jeunes du Local et aux 6-12 ans du centre de pratiquer des sports adaptés : du handibasket,



du rugby fauteuil, de la boxe. Les adolescents ont pu partager une soirée autour d'un repas et d'un film sur la thématique du handicap. ■

À LA MÉDIATHÈQUE...

L'exposition « Le Handicap » a été présentée au public. Riche en enseignement, elle portait sur les grands types de handicap : moteur et sensoriel, le polyhandicap, le handicap psychique, les maladies invalidantes, le handicap cognitif, les personnalités à haut potentiel. Des livres sélectionnés par les bibliothécaires sur ce même thème étaient mis à disposition des lecteurs de tous les âges. ■



DANS LES ÉCOLES...

Les Ateliers d'Éducation Artistique et Culturelle, mis en œuvre par Le réseau des bibliothèques du Grésivaudan, ont proposé trois parcours d'ateliers ludiques et pédagogiques dont les



élèves de trois classes des écoles de la Poulatière et de Clos Marchand ont bénéficié.

Les activités consistaient à participer à des mises en situation afin de se rendre compte des difficultés du quotidien d'une personne en situation de handicap. Ces ateliers animés par Lucie de Roumilly* ont eu également pour but de favoriser « le vivre ensemble » dans la classe et l'école et permettre l'inclusion des élèves porteurs de handicap. Les travaux issus de ces ateliers ont été exposés à la médiathèque. ■

À LA MAIRIE...

La salle des mariages a accueilli l'animation « Fais-moi un signe ! ». Il s'agissait de lectures jeunesse animées par les bibliothécaires et traduites en simultanée en langue des signes française pour les enfants à partir de 4 ans par une interprète spécialisée.

Les petits du centre de loisirs n'ont pas été oubliés, ils ont pu assister à ce récit d'une histoire en langue des signes en ce mois de novembre. ■



À L'ESPACE AGORA...

Qui a dit que vivre avec un handicap signifiait renoncer à ses plus grands rêves ? L'histoire de 5 enfants extraordinaires, découverts dans la projection du film documentaire « We have a dream », a saisi le public. Le débat qui a suivi avec l'ismériusien Hervé Farge** a été tout aussi captivant. ■



*Éducatrice spécialisée qui travaille auprès des enfants souffrant de troubles mentaux dans le service pédiatrique du CHU de Grenoble et salariée du Pôle handicap de l'association "La Sauvagerie Isère".

**Découvrez son portrait en page 16



VIDÉOPROTECTION : UN OUTIL DE PRÉVENTION SUPPLÉMENTAIRE POUR UNE VILLE SÉCURISÉE

Le programme de déploiement de caméras de protection commandées en 2024 a été lancé en novembre*. Au total 58 caméras

seront implantées dans des lieux déterminés sur l'ensemble du territoire communal, leur installation se déroulera sur 3 ans.

Le projet s'inscrit dans une démarche préventive et complémentaire aux actions déjà menées par les services de la gendarmerie et de notre police municipale.

L'objectif est de mieux prévenir les causes de délinquance en dissuadant leurs auteurs et à défaut, de faciliter le travail des forces de police dans l'élucidation d'affaires notamment celles d'atteintes à la personne ou de cambriolages. On sait que les auteurs d'infractions évitent les lieux surveillés notamment par les systèmes de vidéoprotection. Les caméras de vidéoprotec-

tion constituent donc une bonne prévention. De plus, elles font progresser le taux d'élucidation de 10 à 20 %.

Ces 58 caméras viendront en complément de celles installées sur les grands axes par la Communauté de Communes Le Grésivaudan. La priorité sera donnée aux endroits souffrant le plus de la délinquance, des lieux où des actes de dégradation ou d'incivilité sont fréquemment constatés, des lieux où des dépôts de déchets sont quotidiennement observés et sur la route de Biviers, seule échappatoire non vidéoprotégée par le dispositif du Grésivaudan.

Il est important de préciser que les implantations ont été travaillées en lien étroit avec les services de la ville et ceux de la gendarmerie, afin de bien prendre en compte la réalité du terrain. À noter : seul le domaine public fait l'objet de surveillance

vidéo, car il est bien évidemment interdit de filmer ce qui fait partie du domaine privé (jardins, résidences...), préservant ainsi pleinement la vie privée des habitants. En outre, seules les personnes assermentées de la collectivité ainsi que la brigade de la gendarmerie pourront avoir accès aux images enregistrées. ■

* Le projet est subventionné à 50% par la Région, le Département et l'État.



AMPLITUDE HORAIRE RENFORCÉE, TARIF UNIQUE : PRENDRE LE BUS DEVIENT FACILE !

Depuis septembre, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise* et l'agence de mobilité Transports de l'Agglomération Grenobloise ont mis en place un nouveau service de transport en commun, M réso, avec des caractéristiques attractives !**

Son coût : avec une tarification unique alignée sur celle de la métropole, il vous revient maintenant à 1,50 euro si vous restez dans le Grésivaudan et à 2 euros si vous prenez la direction de Grenoble.

Ses horaires : une fréquence nettement améliorée avec un bus chrono toutes les 15 à 30 minutes en journée et pour certaines lignes, des trajets plus rapides grâce à un passage par les voies express.

Ensemble, nous pouvons changer nos habitudes en matière de déplacement. Le développement des solutions de transports en commun vise à accélérer la lutte contre les gaz à effets de serre et la pollution. ■



Retrouvez l'ensemble des informations, horaires, nouvelles lignes sur l'Appli M ou sur le site www.reso-m.fr

*SMMAG

** TAG



LE KARATÉ SANTÉ, L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER !

La ville de Saint-Ismier accueille depuis septembre une nouvelle association dédiée au sport santé : Saint-Ismier Sport Santé.

Cette association a pour vocation de dispenser des cours de sports adaptés à des publics spécifiques par le biais de techniques et postures de karaté. Le karaté santé s'adresse à tous les seniors, sportifs ou non, souhaitant pratiquer une activité physique adaptée et non traumatisante pour les articulations et le système cardiovasculaire. Cette discipline permet de travailler l'équilibre, la coordination, la proprioception et la mémoire, de manière douce et sans percussion. Seul club du département labellisé para karaté, son professeur, Hélène Bloch, diplômée certifiée de la Fédération Française de karaté est également coach sport santé pour des publics spécifiques (karaté cancer et para-karaté).

L'association est référencée chez Prescribougé, sur le portail du sport santé bien-être de l'ARS (Agence Régionale de la Santé) ainsi que sur la page des structures accueillant des personnes en situation de handicap du CROS (Comité Régional Olympique Sportif).

Aujourd'hui, au titre du sport sur ordonnance un certain nombre de

mutuelles prennent en charge les cotisations d'activités sportives référencées par Prescribougé. Les activités de l'association Saint-Ismier Sport Santé entre dans ce dispositif.

Hélène nous explique : « Je sais que le terme karaté peut faire peur mais il est pratiqué de manière douce et chacun peut y mettre l'intensité et le rythme voulus dans la bonne humeur et la bienveillance. C'est là qu'intervient le terme adapté. Il faut juste oser venir et essayer ! ».

i Les cours se déroulent à l'Espace Agora le vendredi de 14 h 15 à 15 h 30 et de 15 h 30 à 16 h 45 (Séances d'essai possibles).



L'E.S.MANIVAL SE DIVERSIFIE

Pour la saison 2024-2025, le club de football de l'ES Manival innove avec deux beaux projets : la création d'une équipe féminine et le recrutement de deux jeunes en alternance.

Pour la première fois de l'Histoire du club, une section féminine a été créée en septembre. Sous la houlette de Jilany TELLAS et de son adjoint Florian FEBUSSE, le club est ravi de voir naître une équipe féminine composée de quatorze joueuses de 12 à 15 ans.

Toutes passionnées de football, elles sont prêtes à progresser dans une ambiance amicale. Première récompense de leur implication : une belle victoire 6 -1 pour leur première rencontre officielle.

Jeunes filles si vous voulez nous rejoindre, le club de l'ESM sera ravi de vous accueillir le mercredi après midi pour découvrir cette nouvelle ambiance au sein de l'association sportive du SIZOV.

Par ailleurs, afin de développer sa structure le club accueille depuis début septembre deux alternants préparant le BPJEPS* : Bastien TESSIER

et Mathis CENNE. Ils sont missionnés sur de beaux projets :

- la gestion de l'école de foot (enfants de U6 à U9) ;
- l'organisation des stages lors des vacances scolaires ;
- le développement du foot loisir ;
- la consolidation de la démarche partenariat ;
- le déploiement des réseaux sociaux...

Leur présence au club est également bénéfique pour le service Jeunesse de la commune. En effet, en partenariat avec le service Jeunesse et afin de leur permettre de diversifier leurs activités et de renforcer leurs compétences, Bastien et Mathis exercent au sein des 3 écoles élémentaires de la commune pendant les temps périscolaires du midi et du soir. Un arrangement gagnant-gagnant. ■

* Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport est une formation alliant théorie et pratique.



Bastien TESSIER



Mathis CENNE



LA VIE À LA CRÈCHE...



La crèche a fait sa rentrée au rythme des adaptations des enfants. Certains sont venus à la crèche pour la première fois tandis que pour d'autres il s'agissait de se familiariser avec leur nouvelle unité. Les professionnelles ont accompagné les « anciens » et les 32 nouveaux enfants qui ont découvert Crech'ndo. Comme l'année précédente les professionnelles continuent à travailler sur le thème des émotions.

Après les adaptations, place aux projets :

- à l'occasion de la semaine du goût, notre cuisinière a élaboré des recettes pour faire découvrir de nouvelles saveurs aux enfants. Divers ateliers ont été réalisés par les professionnelles autour des goûts et des couleurs. Un moment très apprécié par les enfants ;
- les grands ont repris les sorties à la médiathèque afin de découvrir les richesses de cet espace culturel et à la villa du Rozat pour des rencontres intergénérationnelles ;

• dans chaque unité un travail est fait par les professionnelles autour du thème de l'automne et de l'hiver : décorations, lectures, jeux...

• le spectacle de Noël offert aux enfants aura lieu le 5 décembre. Une animation ponctuée par la rencontre du Père Noël est toujours grandement appréciée par les enfants ;

• à l'issue d'une formation, une professionnelle de l'unité des bébés a mis en place le langage des signes pour communiquer avec les tout-petits. Ce langage permet aux enfants, qui ne communiquent pas encore oralement, d'exprimer leurs besoins et les aide à gérer leurs émotions. Après un premier bilan, le résultat positif est là. L'expérience est faite pour durer dans le temps. ■



DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LE CONFORT DE TOUS...

Des travaux d'agrandissement pour créer une salle de motricité d'environ 35 m² dans le prolongement de l'unité des moyens ont été votés par la commune. Les enfants pourront ainsi pleinement s'exprimer et développer leur motricité autour d'ateliers.

Dans un souci de confort pour les enfants comme pour les professionnelles qui les encadrent, la commune a activement cherché des solutions pour éviter à la section des moyens de rester sur site pendant la durée des travaux et de subir les nuisances qui leur sont associées :

bruit, absence de lumière naturelle, absence d'accès à la cour... C'est donc dans une aile de l'école de la Poulatière que la section des moyens sera accueillie dès le lundi 5 mars. Les locaux sont vastes et lumineux, le dortoir confortable et les enfants bénéficieront des infrastructures de la cantine pour les repas. Ils auront même un espace dédié en extérieur. Tout a été pensé pour un confort optimum des enfants, de leurs parents et des professionnelles. Comme on a rien sans rien, deux jours de fermeture de l'unité des moyens seront nécessaires les 6 et 7 mars pour organiser au mieux l'accueil des enfants à la Poulatière. Les travaux achevés l'unité des moyens réintégrera les locaux de Crech'ndo après la césure estivale 2025. ■



SAINT-ISMIER POURSUIT L'ADAPTATION DE SA FORÊT COMMUNALE ET ASSOCIE LES ÉLÈVES DES ÉCOLES AU PROJET



La commune de Saint-Ismier poursuit sur le long terme la gestion et l'adaptation de la forêt communale en partenariat avec l'O.N.F. Elle a souhaité à nouveau associer les élèves des écoles aux travaux des nouvelles plantations.

5 classes de CM1, CM2 et 1 classe de CE2/CM1 des écoles de Saint-Ismier ont donc participé le 5 novembre à la plantation de 200 arbres dont les essences qui composeront les peuplements de demain, ont été soigneusement sélectionnées. Ces choix prennent en compte des essences locales susceptibles de s'adapter à l'avenir aux conditions écologiques nouvelles (climat, sol, alimentation en eau...).

La plantation active permet de diversifier la composition des peuplements en introduisant des essences forestières et fruitières synonymes d'amélioration de la biodiversité (végétaux, faune).

D'importants travaux de débroussaillage et de préparation des sols ont été effectués par les techniciens de l'ONF avant le jour J afin de faciliter les plantations par les enfants de la parcelle ciblée près du secteur des Combes.

Cette action est financée par le département de l'Isère et l'association Syl'acctes. La Communauté de Communes Le Grésivaudan et la commune prennent, eux, en charge le financement de l'animation de plantations auprès des écoles. ■

SUCCÈS INCONTESTABLE DE LA FÊTE D'HALLOWEEN

Le vendredi 25 octobre 2024, la 11^{ème} édition d'Halloween battait son plein dans le parc de la mairie.

On ne comptait pas moins de 2000 participants venus de toute la vallée du Grésivaudan et tirant le meilleur parti du travail des 42 jeunes du service

Jeunesse impliqués dans l'organisation de cette journée festive !

Petits et grands ont pu pleinement profiter des diverses animations de cet après-midi festif. Il y en avait pour tous les goûts : maison hantée, chasse aux monstres, stands « maison », ateliers créatifs, structures gonflables, manège, graff, DJ, maquillage !

Le début d'après-midi était réservé aux « petits monstres » du centre de loisirs qui avaient déjà profité toute la semaine d'animations Halloween avec leurs animateurs, tandis que les adolescents passaient leur première semaine de vacances à concevoir leurs stands et à s'exercer au graff pour les mettre en valeur.

Il est indubitable que l'évènement ne pourrait pas se dérouler sans eux et leur investissement remarquable. Cette journée demande d'ailleurs à tous une organisation sans faille dans un esprit de riche collaboration entre les agents des différents services municipaux, les élus et les bénévoles concernés et ce jusqu'au bouclage final : le soir-même de la manifestation, les citrouilles et les toiles d'araignée étaient rangées, le parc de la Mairie avait retrouvé sa quiétude. Ne reste plus qu'à attendre patiemment l'édition 2025 et son lot de surprises ! ■



UNE CLASSE DE L'ÉCOLE CLOS MARCHAND AUX JO !

La magie des JO opérait encore le vendredi 6 septembre pour les élèves de la classe de CM1-CM2 de Sébastien Wendenbaum.

En effet, après le dépôt d'un dossier de candidature bien en amont par la directrice de l'école, Elen Quennemt, l'école a été sélectionnée en juin pour aller aux JO de Paris la semaine de la rentrée scolaire.

Les enfants sont donc partis le vendredi matin tôt de la gare de Grenoble, direction le stade de Roland Garros pour la petite finale de tennis fauteuil en double disputée entre les Français et les Espagnols.

Nos petits ismériens ont assisté à un match disputé dans une ambiance très festive dans les gradins !

Malgré la défaite des Français, les enfants sont rentrés à Saint-Ismier le soir même des étoiles dans les yeux et des souvenirs plein la tête. ■





UNE RENTRÉE SCOLAIRE RICHE EN PROJETS POUR LES LYCÉENS

Début septembre, le lycée horticole de Grenoble - Saint-Ismier a effectué sa rentrée des classes avec un effectif de 260 élèves et 200 apprentis. L'établissement repart en 2024-2025 dans des conditions améliorées, assure le directeur Jean-Louis VISEUR.

Si l'on retrouve les mêmes formations que l'an passé, la semestrialisation des B.T.S. "Aménagements Paysagers" est un élément nouveau qui pourra favoriser la mobilité des étudiants vers d'autres pays. Par ailleurs, la filière gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF) reste très prisée au lycée horticole. L'option « européenne » et la section randonnée et montagne font le plein. Le CFPPA* connaît également un fort taux d'inscription dans le cadre des formations continues et de l'apprentissage. Une rentrée qui s'avère donc très satisfaisante !



En termes d'encadrement, l'établissement enregistre l'arrivée d'un nouveau secrétaire général, Monsieur Smaille BENTALLAH, qui aura fort à faire avec les nombreux chantiers qui ont débuté cet été. En effet, le Conseil Régional finance une mise en sécurité du bâtiment du C.F.P.P.A.*, des travaux ont débuté en juin pour finir en décembre. Par la suite, c'est l'établissement qui va financer une restructuration pour adapter cette ancienne demeure (Le château Randon) aux activités de formation actuelles.

Durant ces travaux, des classes mobiles ont été mises en place. D'autres travaux ont permis d'aménager un nouveau foyer pour les apprentis, une salle de musculation et un open space pour les personnels administratifs.

De nombreux aménagements paysagers du parc seront également réalisés par les apprenants durant l'année. ■

*C.F.P.P.A. : Centre de Formation Professionnel et de Promotion Agricoles

LES ÉLÈVES DE 6^{ÈME} DU COLLÈGE DU GRÉSIVAUDAN SENSIBILISÉS AUX ESPACES NATURELS SENSIBLES

Après une rentrée des classes et marquées par le plaisir de retrouver leurs camarades pour certains et la découverte d'un nouvel environnement pour tous, les élèves de sixième du collège du Grésivaudan ont participé à un séjour de cohésion de classe qui les a plongés



dans un projet de découverte des Espaces Naturels Sensibles (ENS) de Chartreuse. Ce programme les a emmenés au cirque de Saint-Même et à Saint-Hugues-de Chartreuse. Il les a sensibilisés à la biodiversité et aux enjeux de la préservation de ces milieux uniques.

Encadrés par des accompagnateurs de montagne et une partie de leurs enseignants, les élèves ont observé la faune et la flore locales, tout en participant à des ateliers ludiques et pédagogiques. Ils ont appris à identifier les espèces aquatiques, étudié les cycles de vie des écosystèmes et appliqué des protocoles écologiques simplifiés.

Les enseignants ont souligné l'enthousiasme des élèves et leur engagement tout au long de cette initiative, qui leur a permis de développer leurs compétences en observation, en analyse environnementale et en travail d'équipe. Ces sorties sur le terrain sont essentielles pour sensibiliser les jeunes aux enjeux environnementaux tout en développant l'esprit de cohésion au sein du groupe.

Reconduit chaque année, ce projet alliant apprentissage et citoyenneté, prépare les élèves à devenir des acteurs responsables face aux défis écologiques de demain et remporte un vif succès.

Souhaitons à l'ensemble des collégiens une belle année scolaire riche en découvertes et en apprentissages. ■





GROUPE DE LA MAJORITÉ

Les conséquences de l'effet ciseaux

On le sait, le désengagement de l'État nuit grandement aux ressources et moyens des communes. Saint-Ismier en subit naturellement les effets délétères. Depuis l'an dernier, nous faisons face à des difficultés financières, particulièrement en termes de budget de fonctionnement. La perte de nos ressources doublée de la forte augmentation de nos dépenses, nous impose une rigueur supplémentaire dans notre gestion.

La situation, récemment aggravée des annonces gouvernementales sur l'effort demandé aux collectivités en 2025, va nous obliger à décaler le vote du budget pour gagner en visibilité et évaluer au mieux les mesures nécessaires à la politique d'économies renforcées devenue indispensable.

D'ores et déjà, nous avons dû étudier une hausse inévitable des tarifs des services périscolaires qu'historiquement nous avions peu augmenté.

Nous avons comparé nos tarifs ceux des communes voisines et d'autres communes qui font appel au même prestataire de restauration collective que nous.

Il s'est avéré que jusqu'en septembre, Saint-Ismier avait une politique tarifaire très abordable, notamment pour les familles les plus aisées, politique que nous ne pouvons malheureusement plus tenir.

En effet, pour les QF supérieurs à 2100, les prix des communes environnantes oscillent entre 7 et 8,50€, Meylan ou La Tronche allant jusqu'à 9 voire 12€ pour les tranches plus hautes alors qu'à Saint-Ismier, le tarif maximum ne dépassait pas 6,95€.

En conséquence, afin d'être plus précis dans l'adaptation aux revenus des familles et pour ne pas pénaliser les ménages les plus modestes, nous avons fait le choix de garder notre tarification linéaire jusqu'au QF 2500 qui donne un tarif à 8,31 € pour cette dernière tranche puis de créer un plafond à 8€50 pour les QF de 2501 et plus.

C'est toujours à regret que nous validons des hausses de tarifs publics, mais celles-ci sont inévitables et nous ne doutons pas que la logique d'équité qui s'est imposée à nous sera comprise par nos concitoyens. ■

La majorité municipale

GROUPE DE LA MINORITÉ

Le projet de PLU

Lancé suite aux élections municipales de 2020, le PLU a vu la validation de sa première grande étape, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (le PADD) le 7 juillet 2022. Après 2 années de réflexion, l'état d'avancement du projet et en particulier les « Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) » ont été présentés en réunion publique le 17 septembre 2024 :

- OAP « Centre Bourg » : réaménagement de la place de l'église ainsi que le domaine commercial de la rue du Rozat ...
- OAP « Cœur de la RD 1090 » : réaménagement du carrefour des Pins, développement d'espaces immobiliers ...
- OAP « Poulatière » : transfert école puis construction de +/- 50 logements collectifs ...
- OAP « Petites Roches » : 6 à 8 logements groupés ou intermédiaires ...
- OAP « Grandes Vignes » : construction de 214 logements collectifs, intermédiaires ou groupés ...
- OAP « Plantées » : implantation nouvelle école, espaces associatifs et de loisirs ...
- OAP « Isiparc 2 » : développement de nouveaux espaces économiques.

Aujourd'hui force est de constater qu'il y a incompatibilité entre :

- les objectifs de la loi SRU (25% de logements sociaux dans le parc de résidences d'ici 2030) qui implique la construction de plusieurs centaines de nouveaux logements et donc la nécessité de disposer d'espaces constructibles ;
- et l'application de la loi ZAN, Zéro Artificialisation Nette de nouvelles terres agricoles et naturelles d'ici 2050 avec cap de réduire de 50% la consommation foncière sur la période 2021-2031 par rapport à la période 2011-2021.

Or de 2011 à 2021, la consommation foncière de la commune a été de 28,8 ha. Par application de la loi ZAN cela signifie pour la période 2021-2031 que la consommation foncière devrait tendre vers 14,4 ha. Sachant que 4,9 ha ont été consommés en 2022-2023, il resterait donc 9,5 ha utilisables pour le PLU. Cette surface est très en deçà des 30 ha de consommation foncière projetés par le projet de PLU.

Résultat, le projet de PLU est dans le mur.

Quid pour la suite ? Une révision du PLU actuel ? ■

Birgit Josselin, Christian Picard, Odile Stivalet



Claudine Gellens

Conseillère municipale
déléguee chargée de la
communauté d'intérêt du
bassin de vie et des relations
avec les communes qui la
composent



François Olléon, adjoint aux finances de Saint-Ismier et élu communautaire, intègre la gouvernance de la C.C.L.G.

Suite à la réorganisation imposée par le départ de Laurence Théry, maire du Touvet, François Olléon prend les rênes du dossier logement au sein de l'intercommunalité.

La Communauté de Communes Le Grésivaudan (C.C.L.G.) a débuté sa session du 23 septembre sous le signe du changement. Le président Henri Baile a en effet dû réajuster son équipe de vice-présidents après la défaite électorale de Laurence Théry aux municipales de juillet*. Le fauteuil de 1^{er} vice-président a échoué à Patrick Beau qui laissait vacante la gestion du logement. Le président Henri Baile a alors proposé la candidature de François Olléon qui a été massivement approuvée par les élus pour occuper ce poste stratégique en tant que 4^{ème} vice-président de l'équipe en place. Il pilote ainsi un des dossiers majeurs de ce mandat communautaire. François Olléon a bien voulu répondre à nos questions concernant ses nouvelles responsabilités au sein de la CCLG.

Quelle est votre mission exacte à la C.C.L.G. ?

« Je vais poursuivre le travail important mené par Laurence Théry sur le dossier du logement. L'un des objectifs principaux est de finaliser le Programme Local de l'Habitat (P.L.H.), un enjeu crucial pour le territoire. Je vais également superviser l'équipe qui s'occupe de l'Application du Droit des Sols et le suivi des permis de construire pour le compte des communes qui en ont fait la demande. Par ailleurs, le président m'a confié la responsabilité des questions liées aux Gens du voyage, et j'ai sollicité la gestion du Système d'Information Géographique, un outil très utile pour accéder à des données géographiques précises. »

Vous sentez-vous prêt à relever ces défis ?

« Je l'espère. Depuis le début du mandat, j'ai activement participé aux commissions d'urbanisme de Saint-Ismier et je me suis impliqué dans l'élaboration du nouveau PLU qui était projeté. Cette expérience me sera précieuse. La question des Gens du voyage est nouvelle pour moi mais l'accompagne par les équipes de la Communauté de Communes que

je connaissais déjà en participant aux commissions intercommunales me fournit un appui très solide. »

Quels seront les dossiers prioritaires de votre délégation C.C.L.G. d'ici la fin du mandat ?

« Le PLH est sans conteste ma priorité. Ce programme, de 50 millions d'euros sur les 6 ans, doit être défendu devant les instances de l'État puis validé en assemblée. De plus, bien que le Grésivaudan n'ait pas adopté le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), nous devons élaborer une stratégie commune en accord avec le SCOT (Schéma de Cohérence

Territoriale) de 2018. Sans cela, l'évolution de l'urbanisme et des droits du sol pourraient être bloquée dans plusieurs localités ce qui serait coûteux pour chaque commune mais le serait moins en intercommunal. Enfin, l'aire de grand passage des gens du voyage, prévue à La Buissière, est attendue depuis longtemps. »

Voyez-vous une interaction entre vos missions communales et intercommunales ?

« Les deux sont distinctes et il n'est pas question de compromettre l'intégrité de l'une ou de l'autre. Toutefois, mon expérience communale m'aide à appréhender les enjeux du logement au sein de la CCLG. À l'inverse, les compétences acquises en tant que vice-

président m'aideront à affiner la gestion de l'urbanisme à Saint-Ismier. La réalisation du PLH intercommunal devrait également faciliter le développement du logement social sur tout le territoire. »

Un vœu avant d'engager ce nouveau défi ?

« Oui, j'espère collaborer étroitement avec Jean-François Clappaz, vice-président en charge du foncier, afin de rendre notre action encore plus pertinente. »

On comprend donc que François Olléon s'apprête à jouer un rôle clé dans l'orientation du territoire en matière de logement et d'urbanisme, un domaine où il compte bien apporter son expertise et son engagement au bénéfice des communes du territoire dont Saint-Ismier fait partie. ■





Animations seniors

« LA CAUSETTE » :

Rendez-vous les mardis matin
entre 9h30 et 11h au bar
restaurant « Chez Martinet »

(Place de l'église) pour papoter autour
d'un café.

Pas besoin de s'inscrire, accès libre.

LES CINÉS SENIORS :

Une fois par mois, le lundi
après-midi, vous avez la possibilité
d'assister à la projection d'un film au
cinéma de l'espace Aragon (Villard
Bonnot). Un car vous y emmène
gratuitement depuis le parking du
Rozat et l'arrêt de bus « Gare » route
de Chambéry.



Prochaines séances :
lundis 9 décembre, 13 janvier, 10
février, 10 mars
Sur inscription auprès du CCAS.
Prix de la séance : 6€ ■.

Newsletter CCAS

Vous souhaitez recevoir toutes les
informations de notre CCAS (ateliers
de prévention, animations seniors,
rencontres ...) ou en faire profiter
un proche ?



**Faites-le nous savoir en
nous envoyant un mail à :**
social@saint-ismier.fr ■



PRÉVENIR AUJOURD'HUI POUR MIEUX VIVRE DEMAIN : MON BILAN DE PRÉVENTION

Le centre de prévention Agirc-Arrco propose un bilan de prévention aux quinquagénaires ismériens. À partir de 50 ans, vous et votre conjoint(e) pouvez bénéficier d'un parcours de prévention personnalisé, associant un bilan de prévention et des actions collectives.

Ce bilan est gratuit pour toutes les personnes ressortissantes des Caisses de retraites complémentaires AGIRC ARCCO. Il est réalisé par une équipe pluridisciplinaire et aborde à la fois les aspects médicaux, psychologiques et sociaux.

À l'issue de ce bilan, un parcours de prévention peut vous être proposé (consultation en diététique, en ergothérapie ou participation à des ateliers pour vous aider à être encore plus acteur de votre santé et améliorer votre équilibre de vie en bénéficiant de conseils personnalisés).

Par ailleurs AGIRC ARCCO peut vous proposer des aides pour faciliter vos déplacements si vous ne pouvez plus conduire votre voiture (dispositif « Sortir + ») et vous faire bénéficier gratuitement d'un diagnostic habitat de votre habitation pour d'éventuelles adaptations. (Dispositif « Bien Chez moi »). ■



**Le centre de Grenoble, ouvert du lundi
au vendredi, est situé au 29 rue de Turenne.
Téléphone : 04 76 03 24 95
accueil.grenoble@centredeprevention.fr /
<https://www.ag2rlamondiale.fr>**



ANTICIPER SUR SON AVANCÉE EN ÂGE NE FAIT PAS VIEILLIR PLUS VITE !

Pour diverses raisons, il est peut-être nécessaire de changer de logement lorsque l'on vieillit :

- Parce qu'on est trop isolé dans son quartier,
- Parce que le logement est trop grand,
- Parce qu'il n'est pas adapté aux difficultés liées à son avancée en âge,
- Parce que c'est une passoire thermique et qu'il coûte cher à entretenir,
- Parce qu'on a des problèmes de santé incompatibles avec le logement,
- Parce qu'on ne se sent pas tranquille...

... S'il n'est plus possible de rester à son domicile, il est alors essentiel de pouvoir choisir où l'on va vivre et vieillir, dans un cadre de vie adapté à ses besoins. Pour cela, la Communauté de communes le Grésivaudan et le Département de l'Isère ont créé un « guide pratique » qui présente toutes les possibilités qui existent sur notre territoire. ■



**Vous souhaitez un exemplaire papier ?
Rendez-vous au CCAS de Saint Ismier.**

**Vous pouvez aussi le consulter en ligne sur le
site : www.le-gresivaudan.fr/seniors**





Festivités à l'intention des plus âgés

Vous êtes domicilié à Saint-Ismier et vous avez plus de 75 ans ?
Le Conseil Municipal et le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) sont heureux de vous proposer un après-midi festif

Mercredi 29 janvier à 14 h 30 à l'Espace Agora

L'occasion de se retrouver autour d'une assiette gourmande, tout en profitant d'une ambiance musicale et dansante !

Les personnes âgées de 80 ans et plus qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas assister à cet événement, on l'a possibilité de bénéficier d'un ballotin de chocolats.

Un courrier a été envoyé en octobre par voie postale aux habitants de plus de 80 ans.
Si vous n'avez pas reçu cette lettre, merci de contacter rapidement le CCAS par téléphone. ■



UNE AIDE À L'APPROCHE DE L'HIVER

Vous avez peut-être droit au chèque énergie ? Le recevez-vous ? L'utilisez-vous ?

Il s'agit d'une aide au paiement des factures d'énergie de votre logement. Il est attribué sous conditions de ressources. Si vous êtes éligible, vous devriez recevoir automatiquement votre chèque énergie, à votre nom, par courrier chez vous (il vous est envoyé à la dernière adresse que vous avez indiquée à l'administration fiscale).

Il est attribué chaque année, en fonction des revenus et de la composition du ménage.

L'aide est comprise entre 48 € et 277 €.

Quelles dépenses pouvez-vous régler avec le chèque énergie ?

- Votre facture d'énergie, auprès de votre fournisseur d'électricité, de gaz, de chaleur, de fioul domestique, ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.).
- Vos charges locatives incluant des charges

d'énergie, si vous habitez un logement social.

Vous estimez que vous rentrez dans les critères pour en bénéficier, vous n'avez rien reçu ? Vous souhaitez en faire la demande ? ■



Rendez-vous sur le site
<https://chequeenergie.gouv.fr>
ou téléphonez au 0 805 204 805
(numéro vert : service et appel gratuits).

Renseignements complémentaires au CCAS :
04 76 52 52 25

REMBOURSEMENT DE SÉANCES CHEZ LE PSYCHOLOGUE

Le dispositif « Mon soutien psy » permet aux personnes (enfants dès l'âge de 3 ans, adolescents et adultes) de bénéficier de séances d'accompagnement psychologique avec une prise en charge par l'Assurance Maladie.

Pour qui ?

Les personnes se sentant angoissées, anxieuses, déprimées, stressées, ayant du mal à dormir, sujettes à une consommation excessive de tabac, alcool ou cannabis ou bien encore souffrant de troubles du comportement alimentaire sont concernées....

Comment ?

En fonction de votre état de santé, vous pouvez désormais prendre rendez-vous directement avec un psychologue conventionné avec l'Assurance Maladie.

Vous pouvez également, si vous le souhaitez, consulter d'abord un professionnel de santé pour faire le point, puis prendre rendez-vous ensuite avec un psychologue. Votre médecin traitant peut vous remettre un « courrier d'accompagnement » destiné au psychologue qui vous suivra.

Pour les mineurs, le médecin vérifie aussi le consentement des parents ou tuteurs.

Combien de séances sont-elles prises en charge avec MonPsy ?

Dans le cadre du dispositif, l'accompagnement psychologique comprend :

- Une première séance qui est un entretien d'évaluation (50 € la séance) ;
- Entre 1 à 11 séances de suivi psychologique (50 € par séance). Ce nombre est adapté aux besoins et déterminé par le psychologue.

Comment s'effectue le remboursement ?

1. Le psychologue complète et donne la feuille de soins avec les soins payés.
2. Cette feuille de soin doit être transmise à l'organisme d'assurance maladie.
3. Le remboursement s'effectue par l'organisme d'assurance maladie obligatoire (à hauteur de 60 % du tarif de la séance) et le reste par la complémentaire/mutuelle (à hauteur de 40 % du tarif de la séance). ■



Pour plus d'infos :
www.ameli.fr - Mon Soutien Psy



Hervé Farge

Le handicap ? Un défi à relever.

« Invalide mais pas incapable », tel semble être la devise d'Hervé Farge depuis 13 ans.

Ismérien depuis 2001, marié et père de deux filles âgées de 16 et 23 ans, il travaille dans une centrale d'achats, une société qu'il a lui-même fondée.

Ce fêru de sensations n'a de cesse de pratiquer des activités sportives plus engagées les unes que les autres. Jeune, il se tourne vers la moto, le quad, le ski, le parapente à la recherche de vitesse et de ses limites. Il passe le permis d'avion de tourisme.

Cette quête de sensations s'arrête tragiquement un jour de 2011. Lors d'un voyage Albertville-Fréjus, l'avion qu'il pilote s'abîme en montagne. Hervé Farge s'en sort miraculeusement mais pas la personne qui l'accompagne, son père.

Débute alors un long combat. Hervé se réveillera un mois après l'accident amputé de la jambe gauche et greffé sur l'autre jambe. Suivront de nombreuses opérations à la mâchoire, au dos... En tout, il subira 23 interventions chirurgicales. Alors, comment faire face ? Comment revenir à sa vie d'avant ?

Hervé entame une longue période de rééducation d'abord à l'hôpital puis dans un centre spécialisé. Réapprendre à marcher grâce notamment à une prothèse, lui convient mais il veut plus. Il veut courir. Plus que courir, il veut participer à un marathon !

Médecins et entourage sont d'abord médusés mais voyant la volonté implacable d'Hervé ils se laissent embarquer dans son projet qui devient très rapidement un projet d'équipe. L'orthoprothésiste très impliqué, lui fabrique des lames en carbone sur mesure dédiées à la course, les médecins l'aident à se sentir mieux, sa famille l'entoure.

Ses premières foulées de coureur se déroulent sur le parking du centre de rééducation devant les patients et les médecins venus l'encourager. Une fois rentré chez lui à Saint-Ismier, il s'inscrit à l'A.S.P.T.T. de Montbonnot. Il y trouve une équipe sportive performante. Son projet devient celui



de « tout le club ». En 2015, il voit l'aboutissement de son projet. Les longues heures d'entraînement, de souffrance, de remise en cause, de dépassement de soi finissent par payer. Il participe au marathon d'Annecy qu'il terminera sous les 4 h 00 ! Suivront 3 autres marathons pendant lesquels il surmonte son handicap. Il puise cette même force dans son quotidien et dans sa vie professionnelle : « Si je suis capable de faire un marathon, cela veut dire que je n'ai donc plus peur de rien. Je peux me surpasser dans mon quotidien, sans bien évidemment oublier le passé ».

Dans les premiers temps, la course à pied a été une très bonne thérapie pour surmonter le handicap mais, homme de défis et de raison (il faut ménager son dos rafistolé), Hervé décide de se tourner cette année à 48 ans vers une autre discipline sportive : la pratique du vélo. Or elle s'accommode mal du port de prothèses ! Il pratique d'abord en salle pendant 6 mois, puis en extérieur avec pour nouveau challenge « une montée style « Tour de France » ! C'est ainsi qu'en septembre dernier, il a gravi le Mont Ventoux : une ascension de 21 km à 7,5% de pente moyenne dans un

temps très honorable.

Avant de ranger son vélo pour l'hiver et comme ultime défi sportif pour cette année, il a parcouru en novembre les 14,6 km à 7,62% de moyenne qui séparent Bourg d'Oisans à l'Alpe d'Huez.

Cette force, cette résilience face à l'adversité, Hervé n'hésite pas à la partager comme en témoigne sa participation en novembre à l'Espace Agora à l'occasion d'un événement sur le handicap organisé par les services de la commune dans le cadre du Mois du Doc, une projection suivie d'un débat. Hervé a su inspirer ses jeunes ou moins jeunes auditeurs. Nous l'en remercions !

Le sport avec lequel il a su renouer, accompagne Hervé Farge et l'a aidé à trouver un équilibre et un bien-être. Avoir réussi à faire que son handicap ne l'empêche pas de vivre « comme avant » est sans doute la plus belle et la plus grande de ses réussites.

Handicapé, il l'est et le revendique mais incapable sûrement pas. ... ■



La boîte aux lettres du Père Noël

Elle attend les courriers des enfants dans le hall de la médiathèque jusqu'au 16 décembre. Pensez à inscrire le nom et l'adresse postale de votre enfant sur la lettre au Père Noël pour qu'il réponde. ■



Vente de sapins et de décorations

Les élèves du lycée horticoles organisent une vente de sapins et de décorations de Noël. Venez trouver de nombreuses idées pour décorer votre intérieur. L'argent récolté permettra de financer des projets scolaires.

Jusqu'au 20 décembre
au lycée horticole
1 chemin de Charvinrière ■



SPECTACLE FAMILIAL : BOBINES DE NOËL

La compagnie Artiflette, basée à Barraux, présente la suite de son spectacle à succès « Bobines et Flacons », cette fois-ci sur les thèmes de l'hiver et de Noël sont abordés. Dans cette pièce mêlant théâtre, cirque et musique (chant, accordéon et percussion), les personnages de « Lucette », tenancière d'une boutique merveilleuse de chansons et de comptines, et « Marie-Renée » son araignée complice et maladroite rentrent d'un grand voyage. Elles ont parcouru le monde à la recherche de nouvelles chansons et de nouvelles histoires. Les voilà qui tiennent leur stand au Marché de Noël avec leurs trois malles de voyage qui abritent une multitude de petites fioles, de bobines, de petites boîtes. Ces boîtes s'ouvrent dévoilant, c'est selon, une grande histoire, une chanson d'une contrée lointaine, un conte d'hiver, une acrobatie de Noël. La communauté de communes du Grésivaudan est partenaire de la pièce dans le cadre du soutien à la diffusion du spectacle vivant.



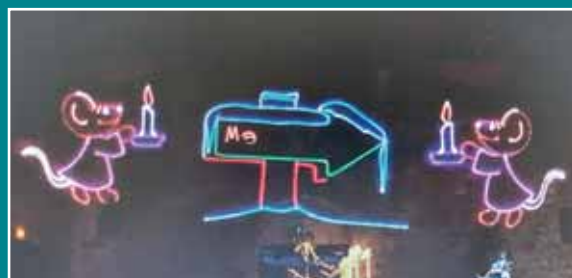
Mercredi 11 décembre à 15 heures

à la salle du Rozat

Gratuit et sur réservation

- À partir de 2 ans - Durée : 40 minutes -

Féeries de Noël



Le samedi 14 décembre, la ville organise des animations pour toute la famille sur la place de l'église. Le programme très riche comporte : un concert d'orgue de barbarie-violon, un spectacle musical de marionnettes vivantes géantes, un show laser, un concert jazz swing, structures gonflables et des marrons et du vin chaud pour se réchauffer... Et pour clôturer la journée l'arrivée exceptionnelle du Père Noël !

> Samedi 14 décembre de 17h00 à 19h00 - Place de l'église •

CONCERT

Le traditionnel concert de Noël se déroulera à l'église au profit de l'association Soleil Rouge. Il sera donné par les élèves de l'école de musique AMZOV et par la chorale Dauphinelle qui interpréteront un répertoire de musiques et chants traditionnels.

Vendredi 20 décembre à 20 h 00 à l'église

Entrée libre.





Le Temps des Histoires

Dans un décor tout en papier découpé créée par la plasticienne Karine Revellin, qui a exposé à l'automne dans la salle des mariages, les bibliothécaires lisent des histoires de Noël et animent un atelier créatif pour les enfants à partir de 4 ans. Entrée libre.

Mercredi 4 décembre à 10 h 30 en médiathèque. ■



Marché de Noël

Cette année, le marché de Noël sera organisé en intérieur. Toujours dans une ambiance chaleureuse et festive, venez découvrir de nombreuses idées de cadeaux et célébrer la magie des fêtes à Saint-Ismier. Cette animation est organisée par l'association Les Prodigieuses.

Dimanche 8 décembre de 10 h 00 à 18 h 00 à l'Espace Agora. ■



UN SHOW ORIGINAL 100 % ROCK !

Fort du succès de ses représentations à guichets fermés au Théâtre du Casino d'Aix Les Bains avec Natasha Saint Pier en 2022, Les Voix des reprendront les plus grands tubes de Jean-Jacques Goldman et plusieurs titres de Johnny Hallyday comme vous ne les avez jamais entendus, avec des arrangements totalement inédits ! Plus de 60 choristes passionnés et 4 musiciens hors pair sur scène. La performance vocale de deux solistes charismatiques, un duo d'exception formé par Sandra Amico, une artiste capable de tout chanter et Franck Colyn avec sa voix de pop ténor lyrique exceptionnelle. Un moment unique et festif, de partage et un concentré d'émotions fortes à ne surtout pas manquer !

Samedi 21 décembre à 16 h 00 et 20 h 00 à l'Espace Agora.
Renseignements et Billetterie :
lanotebleue38.com | 06 17 60 18 65 •



PASSEZ LE RÉVEILLON... EN CHANSONS !

Les lacs du Connemara, Je vais t'aimer, les vieux mariés... Vous aimez chanter ou fredonner les classiques de Michel Sardou alors vous allez adorer passer la soirée du 31 décembre avec Hervé Michel, sosie vocal et physique, de l'artiste français. Sans être dans l'imitation, ni jouer les copies, cet artiste s'accorde un grand plaisir à reprendre avec une belle élégance, une grande aisance et une étonnante décontraction, le répertoire d'une figure emblématique de la scène française.



Mardi 31 décembre à partir de 19 h 30
– Repas-spectacle à partir de 80 euros
organisé par Open Event's.
Espace Agora
Réservation au 06 29 73 75 72. •

EXPOSITION DE CHRISTINE GUÉRAUD

« Après 20 ans de peinture acrylique dans mon atelier, je souhaite présenter au public quelques-uns des tableaux que j'ai réalisés.

Différents voyages et séjours en Asie (Birmanie, Indonésie, Japon, Singapour, ...) ont constitué une source d'inspiration que j'ai développée au fil des années.

À partir de croquis et dessins réalisés sur place, j'ai fixé la mémoire de ces lieux dans des tableaux figuratifs mêlant réalité et imaginaire. ».



Une exposition à découvrir du 10 janvier au 28 février dans la salle des mariages de la mairie aux heures d'ouverture.
Entrée libre. •



Animation 3D

Venez participer à une animation 3D avec Playstation. Muni d'un casque de réalité virtuelle, chaque participant pourra créer son propre objet virtuel en 3 dimensions. Il sera possible également d'assister à une démonstration d'impression 3D avec le matériel et les explications du professionnel du réseau des bibliothèques du Grésivaudan, Alain Carlesso.

**Mercredi 8 janvier à 14h
en médiathèque
- Durée 1h30
- À partir de 12 ans
Sur réservation. ■**



Idées de cadeaux

Offrez à vos proches des places de spectacles de la programmation 2024/2025 de l'Espace Agora.

Billetterie : agora-saint-ismier.fr ou à l'accueil de la Mairie. ■



MAGIC SHOW TIME !

Un spectacle pour toute la famille... Un show de magie surprenant où s'enchaînent moments poétiques, instants comiques et effets magiques. David Coven, Lилоo et Kristof, vous entraînent dans un spectacle dynamique, doublé d'une mise en scène originale et de personnages étonnants.

David Coven est tombé dans la magie quand il était petit. Un virus attrapé à l'âge de sept ans en regardant à la télévision les « baguettes d'or » de Monaco. Le festival même qui l'a révélé en lui décernant le prix spécial du jury.

Magicien aux multiples facettes, il présente avec élégance, convivialité, et humour, un cocktail de mystères !

Mercredi 8 janvier à 14 h 30 •



VOLE EDDIE VOLE !

C'est l'incroyable histoire pourtant vraie d'Eddie l'Aigle. Dans sa petite ville anglaise, Michael-Eddie Edwards, 13 ans, est promis au métier de plâtrier, comme son père et son grand-père. Mais voilà qu'un soir, quelques minutes de télévision vont faire basculer le destin du garçon. Animé par un rêve fou, Eddie se jure qu'un jour, il représentera son pays aux Jeux olympiques d'hiver – et tant pis s'il n'a jamais skié de sa vie ! Entre humour et émotion, les trois comédiens racontent le destin magnifique d'un homme devenu une légende.

La presse est unanime pour saluer ce spectacle bouleversant, tout en émotion d'autant qu'il s'agit d'une véritable histoire. Michael Edwards sous le nom d'Eddie « l'Aigle » est devenu le premier sauteur à ski représentant la Fédération Britannique aux jeux Olympiques d'hiver de Calgary en 1988. Et si croire en sa bonne étoile était la meilleure façon d'accomplir ses rêves ?

Vendredi 7 février à 20 h 30 •





AGENDA

Décembre

Mercredi 4 décembre

10h30

LE TEMPS DES HISTOIRES

→ Médiathèque

Entrée libre

Judi 5 décembre

10h30

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE
AUX MORTS POUR LA FRANCE
PENDANT LA GUERRE
D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU
MAROC ET DE LA TUNISIE

→ Place de l'église

10h30

SPECTACLE ENFANTS "C'EST
NOËL ZOË" à partir de 18 mois

→ Salle du Rozat

Entrée libre

Samedi 7 décembre

11h00

CÉRÉMONIE DE LA REMISE DU
FANION DE LA PRÉPARATION
MILITAIRE MARINE DE GRENOBLE

→ Parc de la mairie

Dimanche 8 décembre

de 10h00 à 18h00

MARCHÉ DE NOËL PAR
L'ASSOCIATION LES
PRODIGIEUSES

→ Espace Agora

Entrée libre

Mercredi 11 décembre

15h00

SPECTACLE FAMILIAL :
BOBINES DE NOËL

→ Salle du Rozat

Gratuit et sur réservation auprès de la
médiathèque

Samedi 14 décembre

de 17h00 à 19h00

FÉERIES DE NOËL



→ Place de l'église

Vendredi 20 décembre

20h00

CONCERT DE NOËL

→ À l'église

Entrée libre

Samedi 21 décembre

à 16h00 et 20h00

SHOW 100% ROCK

→ Espace Agora

Billetterie : lanotebleue38.com

Mardi 31 décembre

à partir de 19h30

REPAS SPECTACLE
« RÉVEILLON » ORGANISÉ PAR
OPEN EVENT'S

→ Espace Agora

Réservation au 06 29 73 75 72

Janvier

Du 10 janvier au 28 février

EXPOSITION ROUVRES DE
CHRISTINE GUÉRAUD

→ En mairie - salle des mariages

Entrée libre

Mercredi 8 janvier

14h00

ANIMATION 3D

→ Médiathèque

Sur réservation

14h30

MAGIC SHOW TIME

→ Espace Agora

Billetterie : agora-saint-ismier.fr

Judi 9 janvier

18h30

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA
POPULATION



→ Espace Agora

Dimanches 12 et 19 janvier

De 8h00 à 18h00

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

→ Espace Agora

Mercredi 15 janvier

20h30

GRAND BALLET DE KIEV
"LE LAC DES CYGNES"

→ Espace Agora

Billetterie : agora-saint-ismier.fr

Vendredi 24 janvier

20h30

QUATUOR DEBUSSY

→ Espace Agora – COMPLET

Vendredi 31 janvier

20h30

THÉÂTRE – L'ANTICHAMBRE

→ Espace Agora

Billetterie : agora-saint-ismier.fr

Février

Vendredi 7 février

20h30

THÉÂTRE - VOLE EDDIE VOLE !

→ Espace Agora

Billetterie : agora-saint-ismier.fr

Samedi 8 février

de 10h00 à 18h00

SALON DU LIVRE

→ Espace Agora



Entrée libre

Vendredi 14 février

20h30

THÉÂTRE – L'AMOUR À LA
CARTE

→ Espace Agora – COMPLET

Mercredi 19 février

DON DU SANG

→ Espace Agora

Judi 20 février

20h30

COMÉDIE MUSICALE – PADAM
PADAM

→ Espace Agora – COMPLET

Mars

Mardi 4 mars

15h00

CARNAVAL

→ Parc de la mairie

Saint-Ismier